est arrondi; la longueur du museau dépasse un peu le diamètre de l'œil qui est contenu 3 fois 3/4 environ dans la longueur de la tête et 1 fois 1/4 dans l'espace interorbitaire. La bouche s'étend à peine au delà de la verticale abaissée du bord antérieur de l'œil. Il n'y a pas de barbillons. Les branchiospines sont courtes. Les sous-orbitaires ne couvrent guère que la moitié de la joue. La dorsale plus haute que longue et située en partie audessus de l'anale comprend 10 à 11 rayons, dont 8 à 9 branchus; elle commence environ à égale distance entre l'occiput et la racine de la caudale; elle est légèrement plus élevée en avant qu'en arrière; ses plus longs rayons égalent les 2/3 de la longueur de la tête. L'anale a 1/4 à 16 rayons, dont 11 à 13 branchus: ses rayons antérieurs forment un lobe arrondi; les plus longs égalant la longueur de la tête sont contenus 2 fois 1/2 dans les derniers. Les pectorales un peu plus courtes que la tête n'atteignent pas les ventrales, qui n'arrivent pas à l'anale. La caudale est légèrement fourchue. On compte 39 à 40 écailles le long de la ligne latérale, 2 entre celle-ci et la ventrale. La coloration est brun olivâtre sur le dos, argentée sur les côtés et l'abdomen. Il existe sur les flancs une dizaine de bandes transversales noires, parfois confondues deux à deux. La dorsale est marquée de noir.

D. 10 à 11; A. 14 à 16; P. 14; V. 9; L. lat. 39 à 40; L. transv. 7/3.

Nºs 92-87 à 92-90. Coll. Mus. — Banghi, M. J. Dybowski.

Longueur totale: 100, 80, 75, 40 millimètres.

Gette espèce semble assez voisine de Barilius zambezensis Peters du Zambèze. Elle en diffère toutefois par sa dorsale à égale distance de l'occiput et de la racine de la caudale, ses écailles un peu plus grandes et sa coloration qui rappelle celle de B. Moorii Boulenger du lac Tanganyika.

Note préliminaire sur une collection de Reptiles et de Batraciens recubillis par M. Alluaud dans le sud de Madagascar,

PAR M. F. MOGQUARD.

Parmi les derniers envois faits au Muséum par M. Alluaud figure une collection de Reptiles et de Batraciens recueillis par lui au sud de Madagascar, dans des régions restées jusqu'ici inexplorées à raison de l'insécurité qu'offrait pour le voyageur la pénétration dans l'intérieur des terres. Cette collection fera l'objet d'un travail ultérieur; mais je puis dès aujourd'hui, pour prendre date, donner les diagnoses des espèces suivantes que je considère comme nouvelles.

1. Phelsuma androyense n. sp.

Cette espèce est voisine de *Phelsuma breviceps* Boettger, dont elle se distingue par les caractères suivants :

Le museau est assez large, déprimé et non conique.

Il y a deux petites nasales postérieures au lieu d'une seule.

Les postmentonnières sont au nombre de 3 de chaque côté de la ligne médiane et non de 4, et elles sont séparées des fines granulations gulaires, qui ne les suivent pas immédiatement, par des écailles assez grandes, passant graduellement à ces granulations.

La face inférieure de la queue est pourvue d'une rangée médiane de grandes écailles fortement dilatées transversalement, deux plus courtes al-

ternant avec une plus grande.

Enfin la coloration est différente, d'un brun plus ou moins sombre en dessus, avec, sur la tête et de chaque côté, 5 rayures longitudinales noirâtres qui se résolvent, sur le tronc, en fines vermiculations ou en petites taches plus ou moins distinctes, entremêlées d'ocelles d'un jaune sale très pâle.

Deux spécimens mâles du pays Androy Nord.

2. Grandidierina lineata n. sp.

Cette espèce est dépourvue de membres comme Grandidierina rubrocaudata Grand., dont elle diffère par son museau moins déprimé et plus large; par l'ouverture de la narine au sommet d'une étroite échancrure de la rostrale (comme chez Gr. fierimensis Grand.), entre ce bouclier et une petite nasale, sans toucher à la première supéro-labiale; par une frontale et une frénale plus courtes, une susoculaire arquée et non losangique, une mentonnière beaucoup plus grande; enfin, par sa coloration qui est la suivante :

Le dos, d'un gris perle, est parcouru par 5 lignes sombres formées de petits traits anguleux, en zigzag, le plus souvent discontinus, qui s'étendent depuis la nuque jusque sur la base de la queue. Un liséré brun en arc de cercle borde en avant et latéralement les écailles des flancs, en avant seulement les écailles ventrales, tandis que, sur la queue, les écailles sont plus ou moins complètement envahies par la teinte brune.

Deux spécimens du pays Androy Sud, auxquels sont venus se joindre 2 autres spécimens envoyés de Ambovombé par M. le D^r Decorse.

Idiophis n. g.

Des hypapophyses sur la partie postérieure de la colonne vertébrale. Maxillaires dépassant en avant les palatins. Dents maxillaires au nombre de 25 à 27, en série continne, sans crochets sillonnés, les postérieures devenant un peu plus longues et plus fortes; les mandibulaires très courtes

et égales. Tête courte, peu distincte du cou; tronc cylindrique; queue courte. OEil petit, avec une pupille arroudie; narine ouverte entre 2 nasales et l'internasale; pas de frénale; écailles lisses, sans fossette apicale sous-candales divisées.

3. Idiophis Vaillanti n. sp.

Rostrale beaucoup plus large que haute, légèrement renversée sur le museau; internasales plus courtes que les préfrontales; pas de frénale; une préoculaire très largement séparée de la frontale; œil petit, à pupille arrondie, en contact avec la 3° et la 4° supéro-labiale; 2 postoculaires; 1+2 temporales; 7 labiales supérieures, 10 inférieures; 2 paires de sousmandibulaires courtes, les antérieures un peu plus longues que les postérieures, en contact avec les 4 inféro-labiales antérieures.

Ecailles du tronc lisses, plus ou moins régulièrement hexagonales, disposées en 17 séries longitudinales: 221 à 236 gastrostèges; une anale divisée; 45 à 48 urostèges donbles.

Tête brune en dessus; lèvre supérieure jaune. Une large bande brun sombre s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, avec une raie noire en son milieu et sur les bords; une autre bande sombre plus étroite, séparée de la première par une bande blanche (jaune?) et bordée inférieurement par une raie noire, se voit sur les flancs, au niveau des 3° et h° rangées longitudinales d'écailles. Face inférieure blanche (jaune?) avec 2 séries longitudinales de taches noires rondes ou ovalaires, une paire sur chaque gastrostège, à une distance à pen près égale de la ligne médiane et de l'extrémité de ces plaques.

Deux spécimens, l'un de Fort-Dauphin, l'antre d'Isaka.

4. Langaha Alluaudi n. sp.

Cette espèce est caractérisée par son appendice rostral foliacé, dont les bords latéraux se recourbent en bas de manière à constituer une large gouttière renversée, garnie sur ses bords et à son extrémité libre de longues écailles triangulaires formant des dentelures; par la présence de 3 susocnlaires, au lieu d'une seule, séparées de l'œil par 3 petites écailles, entre les deux antérieures desquelles et la susocnlaire moyenne se trouve intercalée une écaille conique, comprimée, à extrémité obtuse, qui se dresse à la manière d'une corne, en se dirigeant en haut et un peu en dehors; enfin, par 2 paires seulement (au lieu de 3) de sous-mandibulaires.

Écailles du tronc en 19 rangées longitudinales, toutes assez fortement carénées, sans fossette apicale; 153 gastrostèges; anale divisée; 150 urostèges doubles.

Gris cendré, avec des bandes transversales saupoudrées de brun. Un seul spécimen d'Andrahomana.

5. Rhacophorus melanopleura n. sp.

Forme svelte ct élancée; museau large, déprimé et tronqué; dents vomériennes en 2 petits groupes en arrière du niveau des narines postérieures; narines près de l'extrémité du museau; tympan aussi grand que l'œil. Doigts libres, le second dépassant le premier; orteils presque aux deux tiers palmés, allongés et terminés comme les doigts par de petits disques; tubercules sous-articulaires ovalaires, bien développés; deux tubercules métatarsiens, l'externe très petit. Le membre postérieur étant dirigé en avant, l'articulation tibio-tarsienne dépasse un peu l'extrémité du museau.

Face dorsale blanc grisaître; les flancs noirs; face ventrale brun sombre en avant, grisaître en arrière avec des mouchetures brunes et une ligne blanche médiane dans ses deux tiers antérieurs; une raie blanche allant de la narine à la racine du membre antérieur sur laquelle elle s'étale et disparaît peu à peu.

Un seul spécimen de Fort-Dauphin.

6. Platyhyla verrucosa n. sp.

Très voisine de *Platyhyla grandis* Boulenger, cette espèce n'en diffère guère qu'en ce que les dents vomériennes s'étendent en dehors jusqu'au bord externe des arrière-narines, au lieu de s'arrêter à l'angle interne, et que la face dorsale tout entière est couverte de tubercules verruqueux, et non lisse comme chez l'espèce mentionnée.

Deux spécimens de Fort-Dauphin.

7. Dyscophus Alluaudi n. sp.

Tête déprimée, beaucoup plus large que longue; museau tronqué, très court; narine plus voisine de l'extrémité du museau que de l'œil; canthus rostralis anguleux; tympan indistinct. Dents vomériennes en deux longues séries transversales presque en contact sur la ligne médiane, de chaque côté de laquelle elles décrivent chacune une courbe à convexité postérieure. Doigts libres, très courts, le second plus long que le premier; un tubercule métacarpien interne ovalaire assez saillant. Orteils courts, également libres; tubercules sous-articulaires peu développés; tubercule métatarsien interne semblable au tubercule métacarpien, légèrement plus long que ce dernier. Le membre postérieur étant dirigé en avant, l'articulation tarso-métatarsienne atteint l'œil.

Face dorsale finement granuleuse; face ventrale et face inférieure des cuisses lisses. Un repli transversal convexe en avant, étendu entre les bords postérieurs des paupières.

Gris sombre en dessus, plus clair en dessous; dessus du museau brun. Deux bandes dorsales brunes, irrégulières et disparaissant sur les flancs, se réunissent entre les yeax en une grande tache qui envoie une large barre au bord libre de la paupière. Une barre transversale noire à l'aine; une autre, qui lui est unie à son extrémité externe, sur la racine du membre postérieur. Des taches brunes sur les parties latérales de l'abdomen; face postérieure des cuisses avec des ocelles blanc grisâtre.

Un seul spécimen de Fort-Dauphin.

A ces diagnoses, j'ajoute celle d'une nouvelle espèce de Typhlops recueillie à Ambovombé par M. le docteur Decorse :

Typhlops Decorsei n. sp.

Cette espèce diffère de *T. Boettgeri* Boulenger par une rostrale plus étroite, surtout dans sa partie inférieure; par 26 séries d'écailles (an lieu de 20 ou 22); par une queue plus large que longue (sa longueur égale les deux tiers de sa largeur); par une longueur totale moindre relativement à son épaisseur, celle-ei n'étant contenue que 39 fois dans la première, au lieu de 44 à 50; enfin, par sa coloration, le dessus du corps étant d'un brun sombre ardoisé, uniforme, et la face inférieure blanc grisâtre, les deux teintes se fondant l'une dans l'autre latéralement.

Un seul spécimen ayant 455 millimètres de longueur totale et une épaisseur de 14 millim, 5.

RECTIFICATION.

Le Batracien anoure que j'ai récemment décrit sous le nom de Rana pigra (1) est pourvu, comme les Mantidactyles, d'une phalange surnuméraire : il n'appartient donc pas au genre Rana. D'autre part, il présente de grandes affinités avec Mantidactylus Grandidieri Mocq. (2), en partienlier une forme générale semblable; une pean chagrinée en dessus, lisse sous le ventre; des dents vomériennes disposées de la même manière, seulement un peu plus rapprochées de la ligne médiane; des disques digitaux également développés et les orteils palmés jusqu'à la base de ces disques; une même glande discoïdale sous la base de la cuisse. Il en diffère cependant en ceci :

- 1° La narine, au lieu d'être plus rapprochée de l'extrémité du museau, l'est phitôt de l'œil;
- 2° Le tympan est indistinct, contrairement à ce que l'on observe chez M. Grandidieri :
- 3° Le membre postérieur est notablement plus court (l'articulation tarso-métatarsienne atteint le bord antérieur de l'œil, tandis que, chez M. Grandidieri, l'articulation tibio-tarsienne atteint ou dépasse l'œil);

(2) Bull. Soc. philom. (8), t. VII, p. 105, 1894-1895.

⁽¹⁾ Bull. du Muséum, 1900, p. 347, et Bull. Soc. philom. (9), t. 11, p. 109, 1899-1900.

4° Le tubercule qu'il offre sous le talon manque chez M. Grandidieri;

5° La phalange terminale n'est pas dilatée à son extrémité, mais simplement obtuse aux orteils et plutôt pointue aux doigts;

6° Enfin le mâle est dépourvu de sacs vocaux.

On ne saurait donc rapporter ce batracien à M. Grandidieri. La forme de la phalange terminale devrait même le faire écarter du genre Mantidactylus; mais il offre avec l'espèce que nous venons de citer des affinités tellement étroites, qu'il ne semble pas possible de ranger ces deux formes dans des genres différents. En conséquence, Rana pigra deviendra Mantidactylus piger.

Diagnoses de quelques espèces nouvelles de Cirrhipèdes,

PAR M. A. GRUVEL.

J'ai reçu, dans ces derniers temps, un certain nombre d'échantillons de Cirrhipèdes, provenant les uns de la collection du Muséum de Paris, parmi lesquels ceux des expéditions du *Travailleur* et du *Talisman*, les autres du *British Museum*.

Comme l'étude complète des espèces nouvelles que j'y ai rencontrées ne sera publiée que dans quelque temps, au moins pour certaines d'entre elles, je tiens à en donner d'ores et déjà les diagnoses.

1° Collection du Muséum de Paris. — Dans les échantillons du Muséum, j'ai rencontré une variété nouvelle du g. Lepas et une espèce nouvelle également du g. Scalpellum.

a. Genre Lepas.

Lepas Hillii, var. californiensis nov. var.

M. Diguet a rapporté cette année même au Muséum un certain nombre d'exemplaires de *Lepas* provenant de Basse-Californie. Cette espèce, qui se rapproche de *L. Hillii* Leach par de nombreux caractères externes et internes, en diffère cependant par ses dimensions beaucoup plus considérables et sa forme générale plus élancée. La cuticule, au lieu d'être colorée en jaune, comme en général chez *L. Hillii*, est de couleur lie de vin.

Les plaques capitulaires portent des stries d'accroissement très nettement marquées et sont largement séparées de la carène.

A l'umbo des scuta, du côté interne, on trouve une légère saillie, mais non une véritable dent; une crête, parallèle au bord basal, suit toute la largeur de la plaque.

La carène porte une crête dorsale saillante à la partie inférieure, où